

Code du module:	FORIF1
Unité capitalisable:	Les systèmes d'exploitation 1 (SYSEX1)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est en mesure d'installer un ordinateur de poste de travail et des appareils périphériques conformément aux instructions internes spécifiques.</p> <p style="text-align: center;">Obligatoire</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti se sert de modes d'emploi. • L'apprenti installe l'ordinateur de poste de travail ainsi que les appareils périphériques conformément aux instructions. • L'apprenti assure un fonctionnement correct. • L'apprenti met à jour l'inventaire (matériel informatique et logiciels). <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a identifié les différentes composantes et il a décrit leur fonction. • L'apprenti a assemblé les différentes composantes conformément aux indications internes spécifiques. • Les appareils périphériques fonctionnaient de manière irréprochable. • L'apprenti a mis à jour l'inventaire. 	

2

L'apprenti est en mesure de rédiger des rapports d'activité cohérents et complets.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti documente toutes les étapes de travail effectuées de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de correction automatique.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué toutes les étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur.

3

L'apprenti est en mesure d'installer et de configurer des systèmes d'exploitation conformément aux indications internes spécifiques.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti se sert de modes d'emploi.
- L'apprenti procède de manière systématique lors de l'installation et de la configuration.
- L'apprenti sélectionne des options et des paramètres appropriés.
- L'apprenti sélectionne et applique des techniques appropriées pour la mise à jour de logiciels.
- L'apprenti contrôle l'installation.

SOCLES

- Le système d'exploitation démarre de manière irréprochable.
- L'apprenti a correctement configuré le système d'exploitation, conformément aux indications internes spécifiques.
- Le système d'exploitation correspond à la version requise au sein de l'entreprise.

4

L'apprenti est en mesure d'installer des applications conformément aux indications internes spécifiques.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti se sert de modes d'emploi.
- L'apprenti vérifie les interactions et les indications concernant le système d'exploitation ainsi que les autres applications.
- L'apprenti procède de manière systématique lors de l'installation et de la configuration.
- L'apprenti sélectionne des options et des paramètres appropriés.
- L'apprenti sélectionne des techniques appropriées pour la mise à jour des logiciels.
- L'apprenti contrôle l'installation.
- L'apprenti vérifie le respect des conditions légales pour l'application des logiciels (licence).

SOCLES

- L'application démarre et fonctionne de manière irréprochable.
- L'application correspond à la version requise au sein de l'entreprise.
- Les dispositions de la licence ont été respectées.

5

L'apprenti est en mesure de commander ultérieurement du matériel manquant, d'accuser la réception des livraisons de matériel et de les vérifier.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti identifie le matériel à commander.
- L'apprenti applique les procédures de commande spécifiques à l'entreprise.
- L'apprenti vérifie la livraison et il accuse la réception.

SOCLES

- L'apprenti a effectué la commande du matériel manquant de manière réglementaire.
- L'apprenti a mis à jour l'inventaire des stocks.

6

L'apprenti est en mesure d'assembler et de vérifier des livraisons pour des clients.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti identifie les exigences spécifiques du client.
- L'apprenti contrôle et assemble différents postes de la livraison.
- L'apprenti applique les procédures de livraison spécifiques à l'entreprise.

SOCLES

- L'apprenti a préparé le matériel commandé pour la livraison de manière réglementaire.
- L'apprenti a mis à jour l'inventaire des stocks.

7

L'apprenti connaît l'organisation et les procédures de production d'une entreprise (départements de production, services maintenance, départements administratifs, services sociaux et représentation du personnel) de même que les règlements internes et il est en mesure de les identifier.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation de l'entreprise.
- L'apprenti connaît les procédures de production de l'entreprise.
- L'apprenti connaît les consignes et les règlements internes.
- L'apprenti connaît les consignes internes en matière de sécurité et il applique les mesures de sécurité requises.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué les structures organisationnelles de manière compréhensible.
- L'apprenti a expliqué les procédures de production spécifiques de manière compréhensible.
- L'apprenti a appliqué toutes les mesures de sécurité.

8

L'apprenti est en mesure de s'impliquer de manière constructive au sein d'un groupe de travail et de contribuer à entretenir un climat agréable au sein de l'entreprise.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard de ses collaborateurs.
- L'apprenti s'intègre au sein du groupe.
- L'apprenti transmet les explications de manière compréhensible.
- L'apprenti est réceptif aux critiques constructives.

SOCLES

- L'apprenti a accepté les critiques constructives de manière positive.
- L'apprenti a apprécié ses collaborateurs selon des critères d'évaluation objectifs.

9

L'apprenti adopte une attitude appropriée et respectueuse dans le cadre de la collaboration avec ses collègues de travail, avec les clients et avec les fournisseurs.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti communique d'une manière respectueuse avec ses collègues de travail, avec les clients et avec les fournisseurs.
- L'apprenti traite les demandes des clients de manière compétente.

SOCLES

- L'apprenti a adopté une attitude aimable à l'égard des autres intervenants.
- L'apprenti connaît et emploie les termes professionnels spécifiques.

L'apprenti est en mesure de travailler de manière consciencieuse et de respecter les délais.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti manifeste sa motivation et son intérêt.
- L'apprenti fait preuve de loyauté à l'égard de son employeur.
- L'apprenti subdivise ses activités.
- L'apprenti respecte les horaires convenus.

SOCLES

- L'apprenti connaît les étapes de travail à suivre.
- L'apprenti a organisé ses activités de manière cohérente.
- L'apprenti a effectué ses travaux de manière consciencieuse.
- La qualité du travail est conforme aux indications.